



TÉL.: 985-3344 AVIS PUBLICS FAX: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CRIM. & PÉN.), NO: 700-27-012979-918 PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, JEAN BOUDRIAS, Partie défenderesse, PENEZ AVIS, ce 11 août 1993, au 15211, CÔTE DES CORBEILS, ST-AUGUSTIN, DISTRICT DE TERREBONNE, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN BOUDRIAS, saisis en cette cause, soit: 1) téléviseur Electrohome & acc.; 1 vidéo JVC et acc.; 1 four micro-ondes; CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISÉ. ERIC DION, huissier, ETUDE: PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASS, HUISSIERS, 165 rue Duquesne, St-Eustache (Québec) J7R 2P5, (514) 91-7575, St-Eustache, ce 11 août 1993.

LANGELIER, ST-LÉONARD, QC, PARTIE DEMANDERESSE, -VS- ANDRÉ RIENDEAU & WENDY MAKIS, 7932 THELMA, LASALLE, QC, PARTIE DEFENDERESSE. Le 25 août 1993, à 10h00 de l'AVANT-MIDI, au domicile des défendeurs, au no 7932 Thelma, en la cité de Lasalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs ANDRÉ RIENDEAU ET WENDY MAKIS, saisis en cette cause, consistant en: Un Van de marque Dodge RAM immatriculé FH63738, # de série: 2B7FB134HEK211512; Un camion de marque Ford F150 XLT, Lariat, immatriculé FE 08876, # de série: 2FEE15NEJCA93161, 2 portes. Conditions: ARGENT COMPTANT, J.C. ODMAN, huissier de justice, Montréal, le 9 août 1993.

Pepsi de marque PCOD; un petit réfrigérateur. Conditions: ARGENT COMPTANT, JOE ODMAN, huissier de justice, Montréal, le 9 août 1993.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPAL, NO: 91 391 219, 3 91 391 218-2, 91 391 217-1, VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse, -vs- Jacques Le Brock, Partie défenderesse. Le 24ème jour d'août 1993, à 10h00, au 4568, des Fleurs, Lachine, QC, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Centre Equestre Bleu et Blanc Inc. Ranch Double 6, Partie défenderesse. Le 24ème jour d'août 1993, à 11h00, au 322, Montée Masson, Mascouche, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Centre Equestre Bleu et Blanc Inc. saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Sierra 2500 CAB allongé, blanc, plaque F550110, et accessoires; 17 chevaux; 34 selles, harnais et couvertures. CONDITION: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL GAUCHER, huissier, (514) 654-6511, Fax: 654-0341, 1-800-363-2014; GAUCHER, TESSIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 264 rue De Boissabrand Repentigny, Qc, J6A 8A1.

387-923, Tremblay, Arnold & Grenier, Hélène es-qualité de saisisant, Partie demanderesse, -vs- Centre Equestre Bleu et Blanc Inc. Ranch Double 6, Partie défenderesse. Le 24ème jour d'août 1993, à 11h00, au 322, Montée Masson, Mascouche, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Centre Equestre Bleu et Blanc Inc. saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Sierra 2500 CAB allongé, blanc, plaque F550110, et accessoires; 17 chevaux; 34 selles, harnais et couvertures. CONDITION: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL GAUCHER, huissier, (514) 654-6511, Fax: 654-0341, 1-800-363-2014; GAUCHER, TESSIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 264 rue De Boissabrand Repentigny, Qc, J6A 8A1.

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

1er AVIS

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal. Le chef de division de la gestion du domaine public, Module voirie et circulation du Service des travaux publics, a approuvé, le 14 juillet 1993, en vertu de la résolution 88 05776 (modifiée) du Comité exécutif du 21 décembre 1988, lui déléguant ce pouvoir, la description des parties de ruelles suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte: — parties de ruelles situées au nord-est de la rue Jeanne-Mance, entre l'avenue du Président-Kennedy et la rue Sherbrooke, faisant partie du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Laurent), division d'enregistrement de Montréal, plus explicitement décrites comme suit: 1- la partie du lot dix-huit de la subdivision du lot originaire cent soixante-neuf (169-18 pie) (ruelle) dudit cadastre de figure irrégulière; bornée vers le nord-est et l'ouest par une partie du lot 169, vers l'est par le lot 169-44 et une partie du lot 169-27 (ruelle), vers le sud-est par une autre partie du lot 169-18 (rue) et vers le sud-ouest par la rue Jeanne-Mance (montrée à l'originale); 2- la partie du lot vingt-sept de la subdivision du lot originaire cent soixante-neuf (169-27 pie) (ruelle) dudit cadastre, de figure irrégulière; bornée vers le nord-est par une partie du lot 169, vers l'est par une partie du lot 169-28 (ruelle), vers le sud-ouest et le sud-est par une autre partie du lot 169-27 (ruelle), vers le sud-ouest par le lot 169-44 et vers l'ouest par une partie du lot 169-18 (ruelle). Ces parties de ruelles sont montrées sur le plan J-40 Saint-Laurent du Service des travaux publics. Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le Tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis. Cet avis est le premier que la Ville est tenue de publier. Hôtel de Ville Montréal, le 28 juillet 1993. Le Greffier de la Ville Léon Laberge

le) et vers le sud-ouest par la rue Jeanne-Mance (montrée à l'originale); 2- la partie du lot vingt-sept de la subdivision du lot originaire cent soixante-neuf (169-27 pie) (ruelle) dudit cadastre, de figure irrégulière; bornée vers le nord-est par une partie du lot 169, vers l'est par une partie du lot 169-28 (ruelle), vers le sud-ouest et le sud-est par une autre partie du lot 169-27 (ruelle), vers le sud-ouest par le lot 169-44 et vers l'ouest par une partie du lot 169-18 (ruelle). Ces parties de ruelles sont montrées sur le plan J-40 Saint-Laurent du Service des travaux publics. Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le Tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis. Cet avis est le premier que la Ville est tenue de publier. Hôtel de Ville Montréal, le 28 juillet 1993. Le Greffier de la Ville Léon Laberge

Transports Québec Québec

APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES

Les appels d'offres qui suivent correspondent aux contrats de services auxiliaires (type A), de construction (type C), de déneigement (type D), de services professionnels (type P) et aux autres contrats non spécifiés précédemment (type S). A moins d'indications plus précises, pour les contrats de types C et D, sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée) et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat. A moins d'indications plus précises, pour les contrats de types A et P, seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications minimales requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services. Pour les contrats de types A et P, lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnement et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé. L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés. Pour tous les types de contrats, on peut obtenir une copie du dossier d'appel d'offres moyennant la somme indiquée à la rubrique «coût du dossier» lorsque applicable. Ce coût incluant les taxes est payable en espèces, chèque visé ou mandat-posté à l'ordre du ministre des Finances et est non remboursable. Les intéressés peuvent obtenir les renseignements et les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants: QUÉBEC Service des contrats Ministère des Transports 700, boul. Saint-Cyrille Est 20e étage Québec (Québec) G1R 4Y9 Tél.: (418) 644-8848 MONTRÉAL Service des contrats Ministère des Transports 35, rue de Port-Royal Est 1er étage Montréal (Québec) H3L 3T1 Tél.: (514) 873-6061 Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission ou offre reçue. Le sous-ministre, Georges Lalonde

C Contrat no 3174-93-3502 — Réparations majeures des fissures par planage et recouvrement à l'enrobé bitumineux à l'aéroport de Bonaventure, dans la municipalité de Bonaventure, M.R.C. Bonaventure, circonscription électorale de Bonaventure. Longueur de 1300 mètres. Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 4 000 \$ ou chèque visé: 2 000 \$ Coût du dossier: 10 \$ La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 31 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis. C Contrat no 3571-93-0102 — Élargissements de remblai et pose de glissières de sécurité sur la route 158, dans la municipalité de Rivière-au-Tonnerre, M.R.C. Minganie, circonscription électorale de Duplessis. Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 14 000 \$ ou chèque visé: 7 000 \$ Coût du dossier: 10 \$ La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 31 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis. C Contrat no 3573-93-0301 — Tracé de bandes de démarcation routière avec un produit de longue durée, sur une section de route de 2,6 km sur la route 138 (boul. Jacques-Cartier), dans la municipalité de Baie-Comeau ville, M.R.C. Manicouagan, circonscription électorale de Saguenay. Longueur de 12 300 mètres. Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 9 300 \$ ou chèque visé: 4 650 \$ Coût du dossier: 10 \$ La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 31 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis. C Contrat no 3671-93-3502 — Réfection des seuils de pistes 30/36 et 30-B à l'aéroport de St-Honoré, dans la municipalité de St-Honoré, M.R.C. Le Fjord-du-Saguenay, circonscription électorale de Dubuc. Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 8 000 \$ ou chèque visé: 4 000 \$ Coût du dossier: 10 \$ La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 31 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis. C Contrat no 3671-93-0609 — Couche d'usure à l'enrobé bitumineux sur les routes 226 et 265, dans les municipalités de Parisville paroisse et Deschailons-sur-St-Laurent s.d., M.R.C. Bécancour, circonscription électorale de Lotbinière. Longueur de 8,778 km. Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 54 200 \$ ou chèque visé: 27 100 \$ Coût du dossier: 10 \$ La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le jeudi, 9 septembre 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis. C Contrat no 3873-93-0206 — Réparation d'un mur de soutènement entre la route 138 et le fleuve St-Laurent, dans la municipalité de Batiscan, M.R.C. Francheville, circonscription électorale de Champlain. Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 5 300 \$ ou chèque visé: 2 650 \$ Coût du dossier: 10 \$ La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 31 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis. C Contrat no 3874-93-0005 — Concassage, granulats calibre 20-0, dans le Banc Flintkotes, situé dans la municipalité de Ham-Nord canton, M.R.C. Arthabaska, circonscription électorale de Richmond. Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 6 300 \$ ou chèque visé: 3 150 \$ Coût du dossier: 10 \$ La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 31 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis. C Contrat no 4371-91-0207 — Réparation des surfaces de béton dans la ville et protection contre l'affoulement d'un mur de bétou longeant la route 362, dans la baie de La Malbaie, M.R.C. Charlevoix-Est, circonscription électorale de Charlevoix. Longueur de 0,2 km. Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 12 400 \$ ou chèque visé: 6 200 \$ Coût du dossier: 10 \$ La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 31 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

1er AVIS

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal. Le chef de division de la gestion du domaine public, Module voirie et circulation du Service des travaux publics, a approuvé, le 30 juin 1993, en vertu de la résolution 88 05776 (modifiée) du Comité exécutif du 21 décembre 1988, lui déléguant ce pouvoir, la description de la ruelle suivante, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte: — ruelle montrée à l'originale du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Sainte-Anne), de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par le lot 1772, vers le sud-est par la rue Saint-Paul, montrée à l'originale, vers le sud-ouest par le lot 1771 et vers le nord-ouest par le lot 1773. Cette ruelle est montrée sur le plan P-47 Sainte-Anne du Service des travaux publics. Le droit à une indemnité eu égard à cette acquisition doit être exercé par requête devant le Tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis. Cet avis est le premier que la Ville est tenue de publier. Hôtel de Ville Montréal, le 28 juillet 1993. Le Greffier de la Ville Léon Laberge

par le lot 1772, vers le sud-est par la rue Saint-Paul, montrée à l'originale, vers le sud-ouest par le lot 1771 et vers le nord-ouest par le lot 1773. Cette ruelle est montrée sur le plan P-47 Sainte-Anne du Service des travaux publics. Le droit à une indemnité eu égard à cette acquisition doit être exercé par requête devant le Tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis. Cet avis est le premier que la Ville est tenue de publier. Hôtel de Ville Montréal, le 28 juillet 1993. Le Greffier de la Ville Léon Laberge

C Contrat no 4372-93-0303 — Construction de dix (10) massifs d'ancrage pour l'implantation de cinq (5) nouvelles structures de super-signalisation situées sur les autoroutes 44 (Charest) et 40 (Capitale), dans les municipalités de Saint-Foy et Québec, M.R.C. Communauté urbaine de Québec, circonscriptions électorales de Louis-Hébert, La Paltrie et Vanier. Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 10 000 \$ ou chèque visé: 5 000 \$ Coût du dossier: 10 \$ La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 31 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis. C Contrat no 5200-93-0910 — Installation d'amortisseurs d'impact dans les murs de différents sorties de l'autoroute 40, dans les municipalités de Montréal, Mont-Royal et St-Laurent, M.R.C. Communauté urbaine de Montréal et diverses circonscriptions électorales. Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 16 400 \$ ou chèque visé: 8 200 \$ Coût du dossier: 10 \$ La réception des soumissions au bureau de MONTRÉAL prendra fin le mercredi, 1er septembre 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis. C Contrat no 5372-93-0401 — Agrandissement du bâtiment situé à la halte routière, côté sud, en bordure de l'autoroute 20, dans la municipalité de Ste-Marie-Madeleine paroisse, M.R.C. Les Maskoutains, circonscription électorale de Verchères. Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 12 500 \$ ou chèque visé: 6 250 \$ Coût du dossier: 20 \$ La réception des soumissions au bureau de MONTRÉAL prendra fin le mercredi, 1er septembre 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis. A Contrat no 5471-93-0303 — Remplacement d'environ 182 luminaires au mercure par des luminaires au sodium haute pression (SHP) et le recyclage en place de 50 luminaires sur l'autoroute 15 et les routes 132 et 134, dans les municipalités de Candiac et La Prairie, M.R.C. Roussillon, circonscription électorale de La Prairie. Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 1 200 \$ ou chèque visé: 600 \$ Coût du dossier: 10 \$ La réception des soumissions au bureau de MONTRÉAL prendra fin le mercredi, 1er septembre 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis. C Contrat no 5471-93-0605 — Terrassement, planage, correction et pose d'une couche d'usure à l'enrobé bitumineux préparé à chaud sur le chemin du Bas-du-Ruisseau et le chemin des Bouleaux, dans la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur paroisse, M.R.C. Les Jardins-de-Napierville, circonscription électorale de Saint-Jean. Longueur de 6,9 km. Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 36 000 \$ ou chèque visé: 18 000 \$ Coût du dossier: 10 \$ La réception des soumissions au bureau de MONTRÉAL prendra fin le mercredi, 8 septembre 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis. A Contrat no 6173-93-0010 — Conversion des luminaires au mercure par des luminaires au sodium haute pression (SHP) sur diverses routes, dans la ville de Sherbrooke, M.R.C. Sherbrooke, circonscription électorale de Sherbrooke. Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 4 400 \$ ou chèque visé: 2 200 \$ Coût du dossier: 10 \$ La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 31 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis. C Contrat no 6571-93-0201 — Réfection d'un chevre d'un pont situé sur la route 343, au-dessus de la rivière l'Assomption, dans la municipalité de Saint-Paul, M.R.C. Joliette, circonscription électorale de Joliette. Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 1 900 \$ ou chèque visé: 950 \$ Coût du dossier: 10 \$ La réception des soumissions au bureau de MONTRÉAL prendra fin le mercredi, 1er septembre 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis. C Contrat no 6571-93-0204 — Remplacement de la dalle, ouvrages de peinture et travaux divers à une structure sur le chemin Nicolas-Bélard, au-dessus de la rivière Maskinongé, dans la municipalité de Saint-Didace, M.R.C. d'Aulnay, circonscription électorale de Berthier. Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 20 000 \$ ou chèque visé: 10 000 \$ Coût du dossier: 10 \$ La réception des soumissions au bureau de MONTRÉAL prendra fin le mercredi, 8 septembre 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis. A Contrat no 6673-93-0104 — Coupage à ras terre sur deux sections de la route 301, dans les municipalités de Thorne, Leslie, Clapham et Huddersfield, M.R.C. Pontiac, circonscription électorale de Pontiac. Longueur de 4,0 km. Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 2 500 \$ ou chèque visé: 1 250 \$ Coût du dossier: 10 \$ La réception des soumissions au bureau de MONTRÉAL prendra fin le mercredi, 1er septembre 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis. C Contrat no 6674-93-0903 — Élargissement de la voie carrossable du pont par l'enlèvement d'un trottoir pour le remplacer par un chasse-roue, réparation du côté extérieur de la dalle côté amont; mise en place d'un nouveau garde-fou, suppression et mise en place de nouveaux drains et tous les travaux connexes, sur la route 105, dans la municipalité de Maniwaki, M.R.C. La Vallée-du-Richelieu, circonscription électorale de Gatineau. Longueur de 100 mètres. Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 9 600 \$ ou chèque visé: 4 800 \$ Coût du dossier: 10 \$ La réception des soumissions au bureau de MONTRÉAL prendra fin le mercredi, 1er septembre 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis. P Contrat no 5300-93-KA06 — Vérification de la qualité des sols et autres matériaux utilisés lors de la réalisation du projet 6256-93-0906 sur l'autoroute 30 du boulevard des Prairies à l'autoroute 10, municipalité de Brossard, M.R.C. de Champlain, circonscription électorale de La Pinière. La réception des soumissions se fera à la salle des soumissions de MONTRÉAL et prendra fin le vendredi, 27 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis. P Contrat no 5300-93-KA07 — Vérification de la qualité des sols et autres matériaux utilisés lors de la réalisation du projet 5371-93-0905 sur l'autoroute 30 du ruisseau St-Claude au boulevard des Prairies, municipalités de Laprairie et Brossard, M.R.C. de Roussillon et Champlain, circonscription électorale de La Pinière. La réception des soumissions se fera à la salle des soumissions de MONTRÉAL et prendra fin le vendredi, 27 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis. P Contrat no 6500-93-KA04 — Vérification de la qualité des sols et autres matériaux utilisés lors de la réalisation du projet 6573-93-0902 sur la route 117, municipalités de Saint-Jovite et La Conception, M.R.C. Les Laurentides, circonscription électorale de Labelle. La réception des soumissions se fera à la salle des soumissions de MONTRÉAL et prendra fin le vendredi, 27 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis. P Contrat no 6634-93-KA04 — Vérification de la qualité des sols et autres matériaux utilisés lors de la réalisation du projet 6672-93-0901 sur la route Laramée-McConnell, municipalité d'Aylmer, communauté urbaine de l'Outaouais, circonscription électorale de Pontiac. La réception des soumissions se fera à la salle des soumissions de MONTRÉAL et prendra fin le vendredi, 27 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard. Publications de lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi Publications de mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

CONSTRUCTION, articles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 9 août 1993. ETUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 987-7663.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE ST-HYACINTHE, COUR Municipale de Boile, NO: C928-05170. Ville de Boile, Partie demanderesse, -vs- Robin Simard, Partie défenderesse. Le 25ème jour d'août 1993 à 10h00, au 5 Doyle, St-Mathias, QC, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Robin Simard, saisis en cette cause, consistant en: 1 écran cathodique WYSE PC et acc.; 1 lecteur de disquettes WYSE PC et acc.; 1 clavier WYSE PC et acc.; 1 calculatrice HP-30 Canon et acc.; 1 meuble d'ordinateur blanc et acc.; 1 imprimante DMP3160 et acc.; 1 terminal Alex de Bell et acc.; 1 boîte de rangement pour disquettes double avec clié et acc.; 1 chaise de bureau noire et gris et acc.; et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, huissier, (514) 461-3340, MAURICE GAUCHER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1505 Place de l'Hôtel de ville, S. 106, St-Bruno, Québec, J3V 5Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR Municipale de Chamby, NO: C92-01024. Ville de Chamby, Partie demanderesse, -vs- Eric Cloutier, Partie défenderesse. Le 25ème jour d'août 1993 à 10h00, au 781, 14ème avenue, Richelieu, QC, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Eric Cloutier, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Sunbird GT rouge, plaque HPB 849 et acc.; et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, huissier, (514) 461-3340, MAURICE GAUCHER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1505 Place de l'Hôtel de ville, S. 106, St-Bruno, Québec, J3V 5Y6.

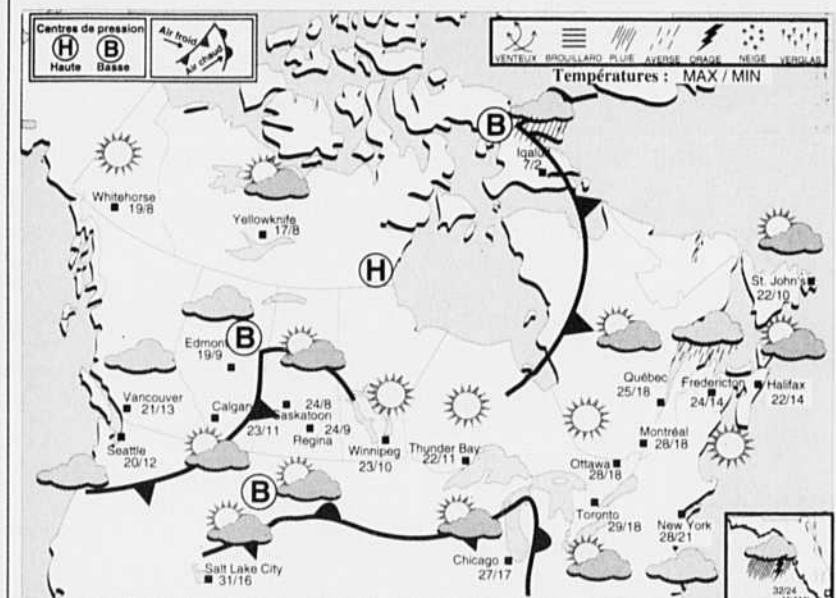
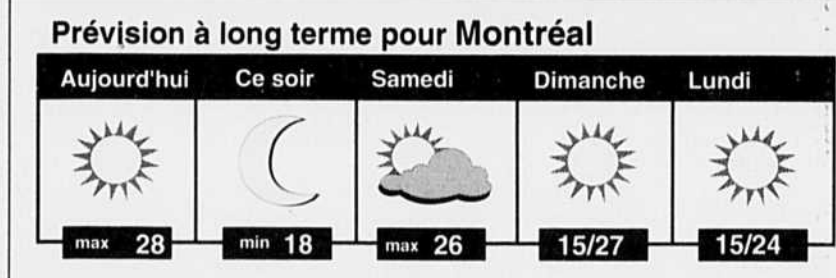
LOI SUR LA FAILLITE AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE Article 102(4) DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: LES SERVICES IMMOBILIERS MAXI PRO INC., dûment incorporée selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 218, rue Berlioz, porte 206B, dans la ville de l'Île des Soeurs, et dans le district de Montréal, province de Québec, H3E 1B8. Avis est par les présentes donné que la déitrice précitée a déposé une cession le 29e jour de juillet 1993, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19e jour d'août 1993, à 9h00, au bureau du syndic, au 355, rue des Récollections, à Montréal. LE GROUPE BOUDREAU RICHARD INC. Syndic Edouard Richard, c.a., Syndic Boudreau Richard

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE ST-HYACINTHE, COUR Municipale de Boile, NO: C928-05170. Ville de Boile, Partie demanderesse, -vs- Robin Simard, Partie défenderesse. Le 25ème jour d'août 1993 à 10h00, au 5 Doyle, St-Mathias, QC, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Robin Simard, saisis en cette cause, consistant en: 1 écran cathodique WYSE PC et acc.; 1 lecteur de disquettes WYSE PC et acc.; 1 clavier WYSE PC et acc.; 1 calculatrice HP-30 Canon et acc.; 1 meuble d'ordinateur blanc et acc.; 1 imprimante DMP3160 et acc.; 1 terminal Alex de Bell et acc.; 1 boîte de rangement pour disquettes double avec clié et acc.; 1 chaise de bureau noire et gris et acc.; et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, huissier, (514) 461-3340, MAURICE GAUCHER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1505 Place de l'Hôtel de ville, S. 106, St-Bruno, Québec, J3V 5Y6.

LOI SUR LA FAILLITE AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE Article 102(4) DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: PAX FILM INTERNATIONAL INC., dûment incorporée selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 218, rue Berlioz, porte 206B, dans la ville de l'Île des Soeurs, et dans le district de Montréal, province de Québec, H3E 1B8. Avis est par les présentes donné que la déitrice précitée a déposé une cession le 29e jour de juillet 1993, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19e jour d'août 1993, à 9h00, au bureau du syndic, au 355, rue des Récollections, à Montréal. LE GROUPE BOUDREAU RICHARD INC. Syndic Edouard Richard, c.a., Syndic Boudreau Richard

LOI SUR LA FAILLITE AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE Article 102(4) DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: PAX FILM INTERNATIONAL INC., dûment incorporée selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 218, rue Berlioz, porte 206B, dans la ville de l'Île des Soeurs, et dans le district de Montréal, province de Québec, H3E 1B8. Avis est par les présentes donné que la déitrice précitée a déposé une cession le 29e jour de juillet 1993, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19e jour d'août 1993, à 9h00, au bureau du syndic, au 355, rue des Récollections, à Montréal. LE GROUPE BOUDREAU RICHARD INC. Syndic Edouard Richard, c.a., Syndic Boudreau Richard

LA MÉTÉO



PREVISION-METEO Prévision-générale pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais émise par le centre météorologique du Québec d'Environnement Canada à 16h30 hae le jeudi 12 août 1993. Région: Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: brumeux le matin. Nuageux avec éclaircies et 40 pour cent de probabilité d'averses ou d'orages en après-midi. Max. près de 25. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 15. Max. près de 26. Région: Pontiac, Gatineau et Lièvre, Laurentides: brumeux le matin. Ensoleillé, passages nuageux par la suite. Max. près de 27. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 16. Max. près de 27. Région: Charlevoix, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matapédia: brumeux le matin. Ciel variable par la suite. Max. près de 25. Demain: ciel variable. 30 pour cent de probabilité d'averses. Min. près de 17. Max. près de 24. Région: Sainte-Anne des monts, parc de la Gaspésie, Gaspé, parc Forillon: brumeux le matin. Ciel variable et 30 pour cent de probabilité d'averses par la suite. Max. près de 24. Demain: ciel variable. 40 pour cent de probabilité d'averses. Min. près de 14. Max. près de 24. Région: Baie-Comeau, Sept-Îles, Basse Côte-Nord, Anticosti: brumeux le matin. Ciel variable par la suite. Max. près de 22. Demain: ciel variable. 40 pour cent de probabilité d'averses. Min. près de 13. Max. près de 22. Québec, Beauce, Estrie: ciel variable. Max. près de 26. Demain: ciel variable. 30 pour cent de probabilité d'averses. Min. près de 18. Max. près de 25. Lac-Saint-Jean, Saguenay, La Tuque, réserve faunique des Laurentides: brumeux le matin. Ciel variable par la suite. Max. de 24 à 26. Demain: ciel variable. 40 pour cent de probabilité d'averses. Min. de 14 à 16. Max. de 24 à 26. Lever .....5h53 Coucher .....20h06



LE DEVOIR

## LE MONDE

PERSPECTIVES

## La deuxième guerre d'Algérie

Les deux camps tiennent la population en otage

Qui s'émeut encore de ce qui se passe en Algérie, ou une nouvelle guerre a commencé, qui emprunte à la précédente beaucoup de ses traits, beaucoup de ses drames? Une guerre qui tient la population otage des deux camps — pour ne pas dire de deux clans — qui se disputent, avec acharnement, le pouvoir.

D'un côté, les «fous d'Allah» qui sont prêts à tout pour imposer un État théocratique dont leurs compatriotes, si bons musulmans soient-ils, auraient tôt fait de découvrir les pièges et les artifices. De l'autre, une classe politique, vieillotte et timorée qui gère les affaires de l'État à la petite semaine, sous l'aile tutélaire de l'armée, comme hésitante sur la marche à suivre.

Ce désolant constat, le ministre français des Affaires étrangères Alain Juppé vient de le faire, mercredi dernier, en déclarant, sans circonlocutions, que «le statu quo actuel n'est pas tenable». D'autres avant lui, de l'autre côté de la Méditerranée, comme Omar Belhouche, directeur du quotidien indépendant «El Watah», avaient dénoncé «l'incapacité du pouvoir» à entreprendre quoi que ce soit «pour freiner cette plongée dans la déraison».

Pour l'heure, le «dialogue national» qu'avait initié le Haut Comité d'État marque le pas. L'idée de réunir une conférence nationale et de soumettre à référendum une sorte de consensus sur la gestion de la période de transition succédera aux cinq membres de la présidence collégiale dont le mandat s'achève le 31 décembre prochain. Quant aux nouveaux chefs de l'armée auxquels la vieille garde a commencé de passer le témoin, ils n'ont à ce jour affiché d'autre programme que de «casser du barbu».

## Le loup dans la bergerie

La «consultation politique avec toutes les forces démocratiques» que M. Juppé appelle de ses vœux se heurte au souci de l'équipe au pouvoir de ne pas faire entrer le loup intrigué dans la bergerie démocrate, de ne favoriser en rien un quelconque dialogue avec ceux qui, dans la mouvance islamique, ont choisi d'emprunter les voies de la violence. Au point où en sont arrivées les choses, on voit mal comment les autorités algériennes pourront longtemps encore faire semblant d'ignorer le Front islamique du salut (FIS), qui jouit d'une audience certaine et a montré qu'il pouvait avoir voix au chapitre, même s'il est nécessaire de poser des garde-fous pour brider ses appétits.

Comment espérer juguler le péril islamique alors que la population — et singulièrement les jeunes — n'a devant elle qu'un horizon bouché, que la réforme économique est entre les mains d'hommes du passé, comme le premier ministre, Belaid Abdessiam, nourri d'idées qui ont fait leur temps? L'aide que les pays étrangers peuvent apporter au développement de l'Algérie n'a donc guère de chances, en l'état actuel, de modifier le cours des choses.

Abandonner l'Algérie à son triste sort? Certes pas. La France a fini par comprendre qu'il était de son intérêt de combattre l'extrémisme musulman sur son propre sol. Cette «attitude très claire» — si du moins elle continue d'être suivie d'effets — l'autorise à crier casse-cou à ceux qui, de l'autre côté de la Méditerranée, pris dans la tourmente, ne voient plus le bout de la route sur laquelle ils se sont engagés.

AFRIQUE DU SUD

## Un chef de l'ANC lance un appel à la violence

Tembisa (Reuter) — Peter Mokaba, chef des Jeunes du Congrès national africain (ANC), a exhorté hier les Noirs à retourner leurs armes contre le président Frederik de Klerk et à chasser la police et l'armée des cités noires.

«Cessez de gaspiller vos balles, dirigez-les contre de Klerk», a-t-il lancé devant 5000 personnes réunies à Tembisa, à l'est de Johannesburg, pendant les funérailles de huit des victimes de la violence en Afrique du Sud.

Il a ajouté qu'il était temps que l'ANC et les extrémistes du Congrès panafricain (PAC) unissent leurs forces «contre l'ennemi commun».

«L'heure est venue de marteler nos coups contre l'ennemi. Nous devons chasser la police et l'armée des cités et faire en sorte qu'elles en restent à l'écart. Chassez dans leurs villes et portez-les le combat», a-t-il dit. «Je ne lance pas un appel à une guerre raciale. Je dis de combattre l'ennemi».

Ce n'est pas la première fois que Peter Mokaba se fait remarquer par ses déclarations incendiaires. Son ancien slogan de «Tuez les Boers, tuez les fermiers» lui avait valu la réprobation de la communauté blanche et la censure de l'ANC.

Ses nouveaux propos sont prononcés dans un contexte dramatique. En effet, de sanglants affrontements au sein de la communauté noire sud-africaine y ont fait 581 morts depuis que, le mois dernier, la date des premières élections multiraciales a été fixée au 27 avril 1994.

La police sud-africaine a annoncé hier que 255 corps demeurés non identifiés étaient conservés à la morgue de Germiston, près de Johannesburg. La plupart ont été découverts par la police au cours d'une rafle dans les cités noires de Kalebong, Tokoza et Tembisa.

## Le pape condamne l'avortement aux É-U

Denver (AP) — Le pape Jean-Paul II a entamé hier sa troisième visite aux États-Unis en exhortant les Américains à «garantir le droit à la vie» alors que le président Bill Clinton, ardent défenseur de la liberté d'avorter, se tenait à son côté après être venu l'accueillir à son arrivée à Denver.

Le chef de la Maison-Blanche n'était pas le seul à être venu attendre le souverain pontife à l'aéroport Stapleton de Denver. Outre des représentants du Colorado, des cen-

taines de fidèles s'étaient rassemblés sous une pluie fine. Dès l'arrivée du pape, la foule a salué le souverain pontife aux cris de «Jean-Paul II, nous vous aimons».

Ce dernier, qui s'est rendu à Denver l'occasion de la Journée mondiale de la Jeunesse, doit conclure sa 60e tournée à l'étranger dimanche après avoir visité la Jamaïque, le Mexique et les États-Unis.

De toutes les grandes causes que doivent défendre les États-Unis, a

ajouté le souverain pontife, la plus noble serait certainement celle de «garantir le droit à la vie et de protéger la personne humaine».

Après ces quelques remarques, le pape et le président Clinton se sont rendus à l'université Regis, un établissement jésuite, pour y avoir un entretien privé. Un peu plus tôt, le porte-parole de Jean-Paul II avait refusé de préciser si le pape soulèverait la question de l'interruption volontaire de grossesse lors de cette entrevue.

Avec ou sans l'accord du Parlement

## Elsine promet des élections anticipées à l'automne

Moscou (Reuter) — Le bras de fer entre Boris Eltsine et le Parlement s'est poursuivi de plus belle jeudi en Russie, où le président a déclaré qu'il ferait en sorte que des élections législatives aient lieu à l'automne, avec ou sans l'accord des députés conservateurs en place. «Elles doivent avoir lieu cette automne. Si le Parlement n'en prend pas la décision, le président le fera», a-t-il dit.

La Constitution russe ne prévoit pas la possibilité de dissoudre le Parlement ni l'organisation d'élections anticipées. Les prochaines législatives doivent en principe avoir lieu en 1995. L'annonce d'élections anticipées serait une véritable déclaration de guerre de Boris Eltsine aux députés.

Le président russe a par ailleurs déclaré qu'il avait ordonné au gouvernement de ne pas tenir compte du projet de budget adopté par le Parlement et de s'en tenir à ses propres directives. «Son application entraînerait l'effondrement du système monétaire russe, la disparition du rouble et saperait la souveraineté de la Russie», a déclaré Eltsine au cours d'une conférence de presse. «J'ai signé un décret ordonnant au gouvernement de travailler en accord avec les directives budgétaires présidentielles».

Le Parlement a approuvé le mois dernier un déficit budgétaire de 22 000 milliards de roubles (22 milliard de dollars) pour 1993, soit 25% environ du produit national brut. Le gouvernement prévoyait un déficit deux fois moindre. Un veto présidentiel peut être outrepassé par un vote au Parlement à la majorité des deux tiers.

Le Parlement russe a répliqué en décidant de limiter les pouvoirs présidentiels en matière de désignation des ministres. Par 153 voix pour et 4 contre, les députés ont voté une loi réduisant les prérogatives du président pour la nomination aux quatre ministères stratégiques — la Défense, la Sécurité, l'Intérieur et les Affaires étrangères. La loi, qui doit être signée par le président, stipule que si l'un de ces quatre ministres était limogé, il devrait être remplacé par l'un des ses adjoints, le temps pour le Parlement de confirmer la nomination d'un remplaçant.

Pour l'heure, le président est autorisé à désigner un ministre à titre provisoire, dans l'attente de l'aval du Parlement, et dans les faits à le maintenir en fonctions indéfiniment. Le projet de loi prévoit qu'il devra désormais présenter un nouveau candidat dans un délai d'un mois. Si le Parlement refuse, le président devra présenter un autre candidat. Tout refus du Parlement sera définitif.

## Khasboulatov traité de «cafard»

Dans un communiqué publié mercredi soir, le porte-parole du président du Parlement Rouslan Khasboulatov, Constantin Zlobine, estime que «l'hystérie» du camp Eltsine peut avoir «des conséquences dangereuses». «Il semble que certaines personnes dans la structure du gouvernement aimeraient cacher la vérité, échapper à leurs responsabilités pour l'échec complet de l'économie et de la politique (du pays)», écrit Zlobine. C'est pourquoi ils attisent la panique, l'hystérie et la terreur, recherchant sans ar-



M. Eltsine a défendu son point de vue hier à la télévision nationale.

rêt de nouveaux ennemis.

Constantin Zlobine réplique ainsi au porte-parole de Boris Eltsine, Viatcheslav Kostikov, qui a envenimé ces derniers temps le débat politique en qualifiant Rouslan Khasboulatov et le vice-président Alexandre Routskoï de «cafards» et le président du Parlement de «maniaque».

Le président Boris Eltsine a annoncé hier qu'il avait opposé son veto à la loi sur la presse audiovisuelle, pour répondre à l'inquiétude des médias russes face à ce qu'ils qualifiaient de «rétablissement de la censure» par le Parlement russe à majorité conservatrice. Les directeurs des chaînes de télévision nationales et régionales qui s'étaient succédé à la tribune avant le président russe, avaient vivement dénoncé la décision du dernier Congrès des députés (assemblée élargie) prise en mars dernier, d'instaurer des «conseils de surveillance tout-puissants» à travers le pays.

Malgré le jeu de cache-cache au mont Igman

## Les chefs bosniaques se reparleront

Karadzic nie avoir brandi la menace nucléaire

Genève (Reuter) — Les médiateurs internationaux pensent être en mesure de convoquer à nouveau les participants à la Conférence de Genève cet après-midi.

Leur porte-parole, John Mills, a déclaré hier soir que cela serait envisageable une fois que l'ONU et les Serbes bosniaques auront fixé avec précision sur le terrain ce matin jusqu'ou les Serbes doivent se retirer du mont Igman.

Le président bosniaque Alija Izetbegovic a mis comme condition à la reprise des difficiles négociations coté musulman l'évacuation totale par les Serbes des monts Igman et Bjelasnica, deux hauteurs stratégiques qui surplombent Sarajevo.

John Mills a expliqué que les Serbes s'étaient retirés de la région centrale du mont Igman, qu'ils avaient occupée au mépris d'un accord de cessez-le-feu le 30 juillet. «Mais, a-t-il dit, ils restent déployés le long d'une ligne

contestée qui, selon eux, délimite leurs positions avant cette trêve». «Les Serbes ont accepté de se plier à la décision définitive que prendra la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) quant à l'étendue du retrait de leurs forces», a-t-il ajouté.

Avant tout retrait, les Serbes veulent que la FORPRONU déclare les deux hauteurs zone neutre. «Le problème ne réside pas dans le retrait des forces serbo-bosniaques mais dans (...) le lent déploiement des casques bleus», a déclaré à l'agence Tanjug le chef d'état-major des forces serbes bosniaques, le général Manojlo Milonovic.

Entre-temps, les états-majors occidentaux s'attachent à préciser les modalités des frappes aériennes envisagées par l'OTAN et dont le déclenchement incombera au secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali.

Dans ce contexte de tension croissante, Radovan Karadzic a par

ailleurs catégoriquement démenti une information rapportée par la presse autrichienne selon laquelle il aurait menacé d'utiliser des armes nucléaires contre des pays occidentaux en cas d'intervention militaire de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine.

«Je ne suis pas le genre de personne à proférer des menaces, je démens complètement avoir dit cela», a-t-il dit. Il a jugé que la diffusion d'une telle information, que selon l'agence APA le quotidien autrichien *Der Standard* doit publier vendredi, répondait à des motivations politiques.

D'après l'agence autrichienne, le dirigeant serbo-bosniaque affirme dans cette interview que les Serbes de Bosnie ne sont nullement prêts à renoncer à leur propre défense. «Ce n'est pas un problème d'acheter des armes nucléaires sur le marché mondial. Nous mettrons la menace à exécution. Nous n'avons rien à perdre», déclare-t-il, selon APA.

Nouveau chef d'état-major de Clinton

## Shalikhvili souhaite que l'OTAN n'ait pas à frapper

Washington (Reuter) — Le président américain Bill Clinton a annoncé mercredi avoir nommé le général John Shalikhvili chef d'état-major inter-armes en remplacement du général Colin Powell, dont le mandat expire à l'automne.

Né en Pologne, John Shalikhvili, 56 ans, est actuellement le commandant suprême des forces de l'OTAN. Il s'est occupé à ce titre de la préparation d'éventuels raids aériens en Bosnie. Peu après sa nomination, il a souhaité que l'OTAN n'ait pas à bombarder les positions serbes mais s'est dit prêt à le faire en cas d'intransigeance des assiégés de Sarajevo.

«J'espère que nous n'aurons pas à bombarder (...) mais on ne doit pas se tromper: je pense que nous sommes résolus à le faire si ceux qui organisent les combats ne modifient pas leur attitude», a-t-il expliqué en présence de Bill Clinton.

Le général Shalikhvili a dit être en possession d'informations contradictoires sur le retrait serbe des monts Igman et Bjelasnica. «Notre intention est de convaincre (les Serbes) de modifier leur comportement pour obtenir une solution juste et rapide de ce conflit», a-t-il ajouté.

## Vue sur Mogadiscio



UN HÉLICOPTÈRE américain Blackhawk a survolé hier des manifestants favorables au chef de guerre Mohamed Farah Aidid, à Mogadiscio. La mission des Nations unies en Somalie a nié que des soldats américains aient blessé trois de ces manifestants, affirmant que les soldats s'étaient contentés de tirer au-dessus de la foule pour dégager leur voiture que des manifestants attaquaient à coups de pierres.

## Le FBI à la rescousse des policiers russes

Moscou (Reuter) — Le FBI aidera les policiers russes à faire face à la mafia locale, dont les ramifications s'étendent maintenant jusqu'aux États-Unis, a dit l'un de ses responsables.

A cette fin, le FBI dépêchera à Moscou un agent permanent, a déclaré hier l'agent Jim Moody, lors d'une conférence de presse donnée à Moscou. Il a comparé la situation actuelle de Moscou à celle de New York dans les années 20 et 30.

Il existe une quinzaine de gangs russes aux États-Unis, tandis que la Mafia américaine se rend elle aussi en Russie et participe aux opérations de «fraude et d'extorsion», a-t-il dit.

Un responsable de la police moscovite a estimé cette semaine que 704 meurtres avaient été commis à Moscou de janvier à juillet contre 462 lors de la même période en 1992. «Moscou est frappée de toutes parts. Elle est comme un enfant qui se recroqueville quand on le frappe. Il est temps de montrer les dents», a dit Vassili Kouptsov, chef adjoint du service des enquêtes de la police moscovite.

Mikhail Egorov, premier vice-ministre de l'Intérieur, a précisé que Washington et Moscou pourraient notamment coopérer dans trois directions: le trafic de drogue, le blanchiment d'argent, le trafic des voitures volées.

Des responsables de la police allemande participeraient également à la conférence de presse. Ils ont promis d'échanger leurs informations avec leurs collègues russes et américains.

E N B R E F

## ÉCOLE BUISSONNIÈRE À LA NIPPONE

Tokyo (Reuter) — L'absentéisme scolaire au Japon a atteint un niveau record en 1993, si l'on en croit un rapport du ministère japonais de l'Éducation rendu public hier. Selon ce rapport annuel, 57 918 élèves, — 10 436 dans le primaire et 47 482 dans le secondaire — ont été absents plus de 50 jours au cours de l'année scolaire écoulée, soit 4562 élèves de plus que l'an dernier. Le Japon compte 13,61 millions d'enfants scolarisés. Les absences injustifiées augmentent régulièrement depuis 1982, un phénomène que n'explique pas le rapport. Les écoles japonaises sont réputées pour leur discipline sévère et les châtiements corporels y sont autorisés. Bizutages et brimades sont également le lot commun des campus universitaires.

## TIBET: L'AUTONOMIE D'ABORD

New Delhi (Reuter) — Le dalaï lama, chef spirituel du Tibet en exil, a déclaré hier qu'il souhaitait l'autonomie politique de son pays plutôt que son indépendance totale par rapport à la Chine. «Nous parlons d'une voie médiane: un pays avec deux systèmes, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse donnée à New Delhi. Parler d'indépendance est un luxe. Dans l'immédiat, il faut empêcher mon pays de mourir. D'après les informations dont je dispose, il y a déjà sept millions de Chinois au Tibet, contre six millions de Tibétains. Notre peuple est contraint à apprendre à parler chinois. Pékin refuse d'engager des entretiens avec le dalaï lama, exilé depuis l'échec d'une insurrection tibétaine en 1959, tant qu'il n'aura pas renoncé à l'indépendance du Tibet».

## HÉCATOMBE TRIBALE AU ZAÏRE

Nairobi (Reuter) — Cinq mois d'affrontements tribaux dans la province du Kivu, dans l'est du Zaïre, ont fait près de 7000 morts et provoqué l'exode de plus de 200 000 personnes, selon des organismes humanitaires. De grandes organisations humanitaires, dépendant ou non des Nations unies, aident déjà les populations déplacées et semblent avoir eu connaissance des malheurs du Kivu depuis des mois mais elles n'avaient jusque là donné quasiment aucune information. L'organisation britannique Oxfam, dans un rapport daté du 13 juillet obtenu par Reuter, affirme que ces affrontements sont voulus par les autorités locales et que le gouvernement central de Kinshasa n'a rien fait pour résoudre les choses.

## LESLIE MANIGAT DÉNONCE L'EMBARGO

Port-au-Prince (AFP) — L'ancien président démocrate-chrétien haïtien, Leslie Manigat, a été réélu hier secrétaire général du Rassemblement des Démocrates Nationaux Progressistes (RDNP), lors de la 5ème convention nationale de cette formation à Port-au-Prince. Dix-sept délégués étrangers de l'Internationale démocrate-chrétienne, venus d'Europe, d'Amérique Latine et des Caraïbes, ont participé à cette convention. L'ancien président haïtien a lancé un appel pour que «le sang ne coule plus en Haïti» et réaffirme son refus d'une solution «imposée de l'extérieur» pour résoudre la crise haïtienne. M. Manigat a dénoncé l'embargo commercial international et la «confusion apocalyptique qu'on semble vouloir nous préparer comme passage obligé», présentant son parti comme une «force tranquille» pour «l'après-Aristide».

## KAL: DES RÉPARATIONS EXIGÉES

Séoul (Reuter) — La Corée du Sud va officiellement demander des dommages et intérêts à Moscou, dont l'armée de l'air, alors soviétique, avait abattu un Boeing Korean Air Lines voilà dix ans, a déclaré hier un responsable du ministère des Affaires étrangères. «Le gouvernement a décidé de demander des dommages et intérêts à la Russie pour l'avion des KAL abattu», a déclaré un responsable des affaires russes au ministère, sans plus de précision. Le Boeing 747, soupçonné d'être en mission d'espionnage, avait été abattu par un Mig soviétique le 31 août 1983 au dessus de l'île de Sakhaline. Ses 269 passagers étaient morts.

## HOSOKAWA ÉCARTE LE PLD

Tokyo (Reuter) — Le premier ministre japonais, Morihiro Hosokawa, a bouclé hier la répartition des portefeuilles ministériels et parlementaires, au détriment du Parti libéral démocrate qui a été écarté de tous les postes-clés. La nouvelle équipe gouvernementale a pris une revanche politique contre le PLD, en lui laissant la présidence de 10 commissions parlementaires mineures, comme l'environnement ou la science et les technologies, des postes jadis réservés à l'opposition. Les 19 autres commissions permanentes ou extraordinaires de la Chambre Basse sont revenues à la coalition gouvernementale.

LE DEVOIR LES SPORTS

Expos 4, Phillies 7

Quel voyage désastreux

MICHEL LAJEUNESSE PRESSE CANADIENNE

Philadelphie — Quel voyage désastreux. Après deux victoires à Atlanta tous les espoirs étaient encore permis aux Expos.

Les Expos ont eu toutes sortes de chances d'assommer le partant Tommy Greene dans les premières manches, mais ils ont laissé sept coureurs sur les buts au cours des trois premiers engagements.

Phillies dans l'eau chaude. Mais Greene n'a cédé qu'un point à la suite d'un roulant de Marquis Grissom.

partant Kirk Rueter en marquant trois fois à la troisième.

Une erreur de Grissom a ouvert la porte et a donné le premier point. Un simple de Pete Incaviglia et un roulant de Wes Chamberlain ont procuré les autres points des Phillies avant que Jeff Shaw ne vienne effectuer les trois derniers retraits.

DeShields blessé

PRESSE CANADIENNE

Comme si les choses n'allaient pas assez mal pour les Expos, voilà qu'une autre tuile leur est tombée sur la tête.

Il a subi une déchirure partielle d'un ligament du pouce gauche en glissant au deuxième coussin en première manche mercredi soir.

Il a été examiné à l'hôpital Methodist de Philadelphie et l'orthopédiste a immobilisé toute la main gauche dans un plâtre.

«Ça fait encore mal un peu, mais je ne sais pas vraiment quoi vous dire, a mentionné DeShields. J'ai entendu dire que ça prendrait quatre semaines avant de guérir, mais je ne le sais pas exactement. Il faudra voir avec les médecins.

DeShields ne voulait pas l'admettre, mais il savait qu'il était blessé gravement dès qu'il a posé la main sur le deuxième sac.

Mondiaux d'athlétisme

Sur fond de crise

Stuttgart (Reuter) — Carl Lewis et les stars de l'athlétisme entrent en scène aux championnats du monde de Stuttgart avec la redoutable mission de redonner du lustre à un sport terni par l'argent et le dopage.

Le quatrième rendez-vous mondial du premier sport olympique débute demain sur fond de crise. De nombreux athlètes, qui réclamaient des récompenses en espèces, ont menacé de bouder le rendez-vous allemand et l'un d'entre eux, l'Algérien Noureddine Morceli, a mis sa menace à exécution.

L'ombre du dopage planera également sur la piste du Gottlieb Daimler Stadion, qui accueillera les épreuves du 14 au 22 août. Pas moins de 30 cas ont été recensés cette année et quatre championnes du monde en titre, dont l'Allemande Katrin Krabbe, seront absentes en raison des suspensions qui les frappent.

La crédibilité des championnats souffrira de l'absence d'autres athlètes de renom comme le Canadien Mark McKoy ou le Kenyan Yobes Ondieki, écartés pour ne pas avoir participé à leurs sélections nationales.

Mais Carl Lewis sera là, décidé à frapper un grand coup en dépit d'un malaise au dos qui ne l'embête pas, assure-t-il. Le symbole de l'athlétisme de la dernière décennie, qui s'est incliné à chacune de ses six sorties sur 100 m cette saison, a promis un coup d'éclat.

«Je suis plus fort qu'il y a 10 ans», a assuré l'homme aux huit titres mondiaux, fer de lance d'un athlétisme américain qui devrait se tailler la part du lion.

Les États-Unis, qui figurent en tête de la liste des meilleures performances de l'année dans pas moins de sept disciplines, ne comptent pas que sur Carl Lewis. Michael Johnson sur 400 m, Kevin Young sur 400 m haies, Mike Powell à la longueur et Gail Devers sur 100 m seront, en autres, grandissimes favoris dans leurs disciplines respectives.

Si le sprint est l'apanage des Américains, le demi-fond masculin ne devrait pas échapper aux Kenyans, qui avaient récolté pas moins de huit titres aux derniers championnats du monde, il y a deux ans à Tokyo.

Dans les disciplines techniques, les pays de l'ex-bloc de l'Est dominent toujours, à l'image du perchiste ukrainien Sergueï Bubka, à la recherche d'un quatrième titre consécutif.

L'Allemagne, qui a mal digéré le choc de la réunification et la perte des formidables infrastructures de la défunte RDA, a dû revoir ses ambitions à la baisse. Mais Heike Drechsler à la longueur et Heike Henkel à la hauteur ont les moyens de flatter l'orgueil du pays d'aujourd'hui.

La Grande-Bretagne pourrait également enregistrer quelques satisfactions avec Linford Christie sur 100 m, Colin Jackson sur 110 m haies ou encore Sally Gunnell sur 400 m haies.

Dans le camp français, les ambitions sont modestes et la meilleure chance s'appelle Marie-José Pérec. Bien remise d'une lésion musculaire à la cuisse, la championne du monde et championne olympique du 400 m s'alignera sur 200 m, distance sur laquelle seule Merlene Ottey a couru plus vite qu'elle cette saison.

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

Suite des avis de la page B 2

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION SOCIÉTÉ DE CAPITAL PHOENIX R & D INC.

AVIS est par les présentes donné que la compagnie Société de Capital Phoenix R & D Inc., constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la Province de Québec, la permission d'obtenir sa dissolution conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

DATEE à Montréal, ce 6 août 1993.

SPIEGEL SOHMER Procureurs pour Société de Capital Phoenix R & D Inc.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-212007-938

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT

PROTONOTAIRE-ADJOINT ROHANIE NANDALL, Partie demanderesse

KUMAR TOTARAM, Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à KUMAR TOTARAM, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10, St-Antoine Est, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les TRENTE (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la DÉCLARATION DE DIVORCE Avis., a été remise au greffe, à l'intention de la partie défenderesse.

Lieu: MONTRÉAL Date: 4 août 1993.

GILBERT CHAPADOS, Protonotaire-adjoint.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 juillet 1993 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de tous les dettes, présentes ou futures, payables à 2873893 CANADA INC. TRADING UNDER THE NAME OF "IMPORTATIONS GM IMPORTS" a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 16e

jour de juillet 1993, sous le numéro 4629359. Ce 30e jour de juillet 1993, LA BANQUE TORONTO-DOMINION, NO. 500-12-206007-928

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT.

LE PROTONOTAIRE ADJOINT ANTHOULA DOUGENIS, Partie demanderesse

DAVID STANPER, Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à DAVID STANPER, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de DAVID STANPER.

Lieu: Montréal Date: 8 avril 1993

GILBERT CHAPADOS

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-210134-932

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT

PROTONOTAIRE-ADJOINT SONIA ALCANTARA, Partie demanderesse

SANTOS GONZALEZ, Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à SANTOS GONZALEZ, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'acte de divorce a été remise au greffe à l'intention de SANTOS GONZALEZ.

Lieu: Montréal Date: 10 août 1993

MARIE-HELENE BÉLISLE, Protonotaire-adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-212555-932

COUR SUPÉRIEURE CHAMBRE DE LA FAMILLE (Divorces) PRÉSENT.

PROTONOTAIRE ADJOINT JAIDEEP SINGH VERMA, Partie demanderesse

NISHA VERMA, Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à NISHA VERMA de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, Québec, salle 1.100, dans les TRENTE (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation, de la DÉCLARATION EN DIVORCE a été remise au greffe, à l'intention de NISHA VERMA.

Lieu: MONTRÉAL Date: 10 août 1993

MARIE-HELENE BÉLISLE, PROTONOTAIRE-ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-05-009607-936

COUR SUPÉRIEURE LA PRUD'ENTIALE D'AMÉRIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCE, Demanderesse

BERNARD BOIVIN ET ALS, Défendeurs

ET FRANCINE CLERMONT, ET 2846-6944 QUÉBEC INC., ET ALS, Mis-en-cause.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

Vous pouvez réserver votre avis par fax.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

cette Cour situé au 1 rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1.100, dans les trente jours de la date de la publication du présent avis.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe,

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.

à l'intention desdits FRANCINE CLERMONT ET 2846-6944 QUÉBEC INC. MONTRÉAL, ce 11 août 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.



# LE DEVOIR

# QUÉBEC

## L'ÉTÉ À

THÉÂTRE

## Le rêve américain en forme de hamburger

La plus alléchante production théâtrale de l'été dans la région de Québec

**WALLY'S CAFÉ**  
Comédie de Sam Bobrick et Ron Clark, traduite par José La Bossière et mise en scène par Jacques Lessard. Avec Jacques Allard, Lorraine Côté et Marie-Thérèse Fortin. Décors: Yvon Sanche, costumes de Lucie Larose. Une production du théâtre de la Fenière, à la Fenière jusqu'au 4 septembre.

**RÉMY CHAREST**  
CORRESPONDANT  
À QUÉBEC

C'est d'un restaurant en forme de hamburger planté au beau milieu du désert du Nevada que nous provient *Wally's Café*, le plus heureux des trois spectacles présentés cet été à La Fenière et probablement la meilleure production théâtrale de l'été dans la région de Québec.

De quoi faire regretter que La Fenière se voit obligée de passer de trois à une seule production par été dès l'an prochain. Une décision visant à assurer la survie économique de l'entreprise, due en bonne partie à l'absence de réponse du ministère de la Culture à la demande de subventions relative à la construction d'une salle plus adéquate pour ce théâtre actif depuis 36 ans dans sa grange de l'Ancienne-Lorette, demande en traitement depuis 1989. Un autre dossier où le ministère, qui n'accepte pas de recevoir les demandes des organismes retardataires, fait traîner sa réponse bien au-delà des limites raisonnables. Or, la qualité de la dernière production du doyen des théâtres de Québec, responsable de la création de plusieurs pièces québécoises, les comédies de Michel Marc Bouchard en tête, et grand employeur des comédiens de la région, tend encore une fois à suggérer qu'il mérite un traitement autrement plus civilisé de la part des instances gouvernementales.

*Wally's Café* donne lieu à une pres-



PHOTO JACQUES GRÉNIER

Jacques Allard interprète le rôle de Wally dans *Wally's Café*, une pièce mise en scène par Jacques Lessard et présentée au théâtre de la Fenière jusqu'au 4 septembre.

tation pleine de rythme et d'une belle précision des sentiments de la part de Lorraine Côté, Jacques Allard et surtout, de Marie-Thérèse Fortin, dans une mise en scène intelligente et très juste de Jacques Lessard. Le trio fait vivre avec beaucoup de rythme et de finesse la vie de Wally (Jacques Allard) et Louise Murdoch (Marie-Thérèse Fortin), propriétaires du café-hamburger dont rêvait Wally depuis toujours, et de leur accidentel compagne d'infortune, Janet (Lorraine Côté), starlette sans talent en chemin vers Hollywood, bientôt de retour dans le désert du Nevada comme serveuse et compagne d'infortune des deux autres.

Dans cet évocateur décor d'Yvon Sanche, quarante ans de déboires et de petits bonheurs défilent en trois tableaux situés au début des années quarante, soixante et quatre-vingt défilent sous nos yeux. On y voyage dans un morceau de rêve américain

pris sans trop de nostalgie et traité sur un ton de critique légère, propre à la comédie estivale.

La grande qualité de la traduction, à laquelle nous a habitué José La Bossière, y est pour beaucoup dans le plaisir des spectateurs: on y mélange avec une surprenante efficacité le contexte américain et une manipulation toute québécoise du langage. Ce travail fait aussi qu'il est étonnant de croire qu'*Un sur six*, la niaiserie de la saison à Stoneham, soit en fait des mêmes auteurs que *Wally's Café*.

Tout est dans la manière, semblé-t-il, et ici, les efforts de l'équipe ont porté fruits. Espérons qu'il en sera de même pour les efforts de l'entreprise, si l'Etat le veut bien.

### Les Noces de cendre

Un mot en passant pour signaler le spectacle amateur le plus audacieux qu'il m'ait été donné de voir,

*Les Noces de Cendre: Requiem pour Jeanne D'Arc*, présenté à la chapelle du Musée du Séminaire jusqu'au 22 août. La troupe La Cinquième Saison, qui en est en fait à sa quatrième, s'est attaquée à un collage de textes de Brecht, Moreau, Anouilh et Benoit, quatre regards fort différents sur celle qui voulut bouter les Anglais hors de France. Grâce à Patric Saucier, déjà responsable d'un excellent essai sur *L'architecte et l'empereur d'Assyrie* au Périscope l'automne dernier, le tout a été ingénieusement adapté et mis en scène sur un fond grunge-médiéval, avec un sens remarquable de l'espace et du texte que les jeunes comédiens embrassent généralement avec enthousiasme. On souhaiterait peut-être que les billets soient un peu moins cher (14\$, 10\$ pour les étudiants), mais l'intelligence et la vivacité du spectacle font que ces Noces valent tout de même le détour.

### À VOIR À QUÉBEC

#### ÉTAT DE SIÈGES

La matière première du sculpteur Guy Levesque est le cuir. Il crée des fauteuils dont les lignes et les courbes suggèrent l'énergie concentrée, des masques fouillés, des pièces en trois dimensions inspirées du corps humain. On peut voir l'exposition «États de sièges», la production récente de cet artiste québécois, du 15 août au 26 septembre, à la belle maison Bellanger-Girardin, le centre d'exposition de la Société d'Art et d'histoire de Beauport. Riche en éléments décoratifs, les oeuvres de Levesque, réalisées dans une matière brute domptée par le moulage et d'autres techniques élaborées par l'artiste, montrent des préoccupations esthétiques et utilitaires. Au 600 avenue Royale.

#### LES CONFÉRENCES DE QUÉBEC

En 1943, Churchill, Roosevelt, Mackenzie King et les chefs d'état-major des pays alliés se rencontrèrent à Québec, au cours du mois d'août, pour mettre au point les plans du débarquement de Normandie qui scella l'issue de la guerre. Treize mois plus tard, une seconde conférence à Québec réunira les mêmes protagonistes. Puis, début novembre 1945, les représentants de la nouvelle ONU y signeront la charte de la FAO, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture. Grâce à ces trois conférences dont il a été l'hôte, le Château Frontenac a acquis une renommée universelle. Dans le cadre des activités de son centenaire, on présente, jusqu'au 29 août, salon Place d'Armes, une exposition sur ces événements historiques. Jusqu'à la fin de l'année on peut voir également, dans le grand hall du Château, une collection de photos et memorabilia rappelant les grands moments du célèbre hôtel. Ces expositions sont ouvertes au public de 9h00 à 21h00 tous les jours.

#### ELVIS N'EST PAS MORT

Elvis n'est pas mort, du moins dans l'esprit et le coeur de ses fans, c'est bien connu. Le jour du 16 anniversaire de sa disparition, le Théâtre Capitol présente un «Homage au King» réunissant sur scène Johnny Farago et Memphis Frank & Dirty Thirties. En première partie Memphis Frank évoquera les débuts de la carrière d'Elvis tandis qu'en deuxième partie, Johnny Farago fera revivre le Elvis des années soixante-dix et de Las Vegas. Le 16 août, 19h30, supplémentaire à 22h30.

#### PIERRE VERVILLE

Voici qu'après quatre ans d'absence Pierre Verville présente son nouveau spectacle d'humour, mis en scène par Marcel Leboeuf, dans l'ambiance intimiste de l'Anglicane de Lévis. Verville nous invite à un véritable voyage dans le cerveau d'un humoriste qui emprunte les voix des personnages qui l'habitent. Au 33 rue Wolfe, les 13 et 14 août, 20h30.

#### DÉTOUR: ARTS ET REFLETS 93

Du 14 au 22 août 1993, dans toutes les municipalités de la côte de Beauport, de Boichat à Saint-Tite-des-Caps, se tiendra l'événement Arts et Reflets 93. Il s'agit d'un circuit des arts et du patrimoine qui emprunte largement l'avenue Royale. Tout au long de ce chemin, les visiteurs peuvent découvrir, grâce à la présence de panneaux indicateurs, des ateliers d'artistes, des expositions de peinture, de sculpture, d'artisanat, d'artefacts religieux, des jardins thématiques, etc. Pour information: (418) 827-5113.

#### PLEIN-ART

Le beau temps aidant, il y a foule chaque jour au village de toile de l'expo-vente Plein-Art, située maintenant Porte Saint-Louis. Le détour vaut la peine. A voir.

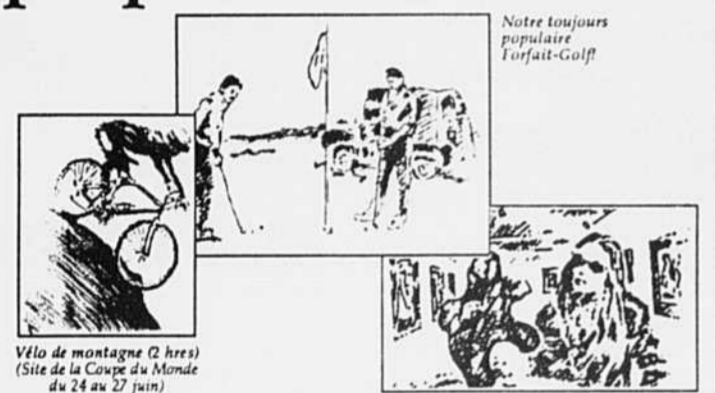
Serge Laplante

## DESTINATION



## QUÉBEC

### Créez votre propre forfait-loisir!



Vélo de montagne (2 hrs)  
(Site de la Coupe du Monde  
du 24 au 27 juin)

Le circuit des galeries d'art  
(Découverte culturelle agrémentée d'un pique-nique)

#### \*Parmi notre liste d'activités

- Randonnée en télécabine
- et visite d'un site touristique
- Croisière vers Cap Tourmente
- Vélo de montagne (2 hrs)
- Chasse au trésor
- Vélo-guide (1/2 journée)
- Tour de ville de Québec
- Croisière dans la région de Charlevoix
- Tennis extérieur ou intérieur
- Pique-nique campagnard
- Randonnée équestre
- Pièce de théâtre

- Pourboire • Activités gratuites: piscine, sauna, bain tourbillon, salle de jeux, etc.
- Hébergement • Petit déjeuner campagnard
- Une activité de loisir par jour au choix parmi celles illustrées\*

à partir de **59<sup>00</sup>\$**  
Prix par personne, par jour, en occupation double.

À seulement 30 minutes du centre-ville de Québec

**HOTEL CHÂTEAU MONT SAINTE-ANNE**

Les Hôtels Senneville

500, boul. Beau-Pré, Beauport, Québec, Canada G0A 1E0  
Tél.: (418) 827-5211 • Fax (418) 827-5072

Tarif en dollars canadiens • sujet à changement sans préavis • taxes en sus • disponibilité limitée



LES ENTREPRISES

### SERGE BRUYÈRE

- LA GRANDE TABLE
- LA PETITE TABLE
- LE CENTRAL
- LA SERRE
- LE TRAITEUR

1200, RUE ST-JEAN  
QUÉBEC

Tél.: (418) 694-0618

### EN EXCLUSIVITÉ AU QUÉBEC

### LA COMPAGNIE JAPONAISE DE DANSE SANKAI JUKU SHIJIMA

Le samedi 27 novembre 1993  
20 heures  
20 \$ - 28 \$ - 35,75 \$

«Un rituel éblouissant: lent, énigmatique, saisissant.»  
Deborah Jowitz,  
The Village Voice



Grand Théâtre de Québec  
Salle Louis-Frédéric

FORFAIT VOYAGE (pour 2 personnes)

- 2 billets pour le spectacle
- 1 nuit au Québec Hilton
- 2 repas à la Table de Serge Bruyère
- 2 entrées au Musée du Québec

240 \$

418-643-8131

## POUR

ANNONCER

DANS CETTE SECTION

COMMUNIQUEZ

AVEC LE

985-3399

## Bet été

QUÉBEC VOUS RACONTE PLEIN D'HISTOIRE

... et visiter la Côte-de-Beauport c'est prolonger les retrouvailles. Le soir venu, surtout pas d'histoire à dormir debout!

Vous retrouverez calme et détente en pleine nature, dans une auberge réputée, intime et chaleureuse. Table exceptionnelle.

31 CHAMBRES GRAND CONFORT À PARTIR DE

la nuit \$ 79

1 ou 2 personnes

Auberge La Camarine

3 km à l'est de la basilique Sainte-Anne-de-Beauport sans frais: 1-800-567-3939

• CULTURE •

1924-1993



## Lisette Morin n'est plus

ROBERT LÉVESQUE  
LE DEVOIR

La journaliste Lisette Morin, qui tenait un feuilleton littéraire au DEVOIR depuis 1985 et qui était une grande figure de la presse dans l'Est du Québec, est morte mercredi soir à l'hôpital de Rimouski des suites d'un cancer des os. Elle était âgée de 69 ans.

A Rimouski, où elle a mené une valeureuse carrière de 40 ans dans la presse hebdomadaire et radiophonique, Lisette Morin était quelque chose comme une institution tant sa plume, sa voix et sa personnalité faisaient partie de la vie de la cité, culturelle, sociale, politique, et tant ses prises de position dans des dossiers d'actualité, ses convictions de citoyenne comme ses passions de lectrice et ses batailles de journaliste, se succédaient et s'entremêlaient en sa présence, vive, constante, qui faisait d'elle un personnage aussi secouant qu'attachant.

Née pourtant à Saint-Félicien, au Lac Saint-Jean, le 10 janvier 1924, Lisette Morin était une pure Rimouskoise, d'adoption et de vocation, et c'est à Rimouski qu'elle aura passé toute sa vie alors qu'une journaliste de sa trempe, qui a appris son métier en le faisant, aurait pu très bien poursuivre sa carrière dans la presse au plan national. Célibataire endurcie, unie à son métier, elle a voué toute sa vie un amour sans faille à sa ville du bas du fleuve où elle laissera à ceux et celles qui l'ont lu et cotoyé le souvenir d'un grand témoin des actualités du siècle.

Après avoir été, dès ses 16 ans et quittant l'école en fière autodidacte, secrétaire au bureau d'assurances de son père, Lisette Morin va rencontrer son métier en 1953. Elle entre à 29 ans comme reporter à l'hebdomadaire *Le Progrès du golfe* que dirige Jacques Brillant, le fils lettré de la famille de Jules Brillant qui possède à peu près tout dans le Rimouski des années cinquante. Lisette Morin va rapidement devenir la rédactrice-en-chef de cet hebdo qu'elle va tenir seule à bout de bras durant 16 ans, rédigeant autant l'entrefilet que l'éditorial, y commençant alors une rubrique littéraire qu'elle va poursuivre là où ailleurs toute sa vie, donnant au *Progrès du golfe* une qualité et une vivacité que viendront reconnaître plusieurs prix annuels (de 1953 à 1969) de l'Association des hebdomas du Canada.

En 1960, les *Canadian Women Press Club* de Toronto et de Montréal lui remettaient leurs prix de meilleure *columnist*. Quoique confinée par choix dans «un hebdo de province», la prose journalistique de Lisette Morin n'en avait pas moins de force, de panache, et de clarté de la langue française, et son travail trouva alors beaucoup d'écho hors de sa région. Lors d'Expo 67, Pierre Desmarais II avait lancé un «quotidien de l'Expo», journal éphémère créé le temps de l'exposition universelle, et il avait fait appel à Lisette

Morin pour le diriger, ce qu'elle fit avec professionnalisme, et l'on avait cru dans son entourage qu'elle allait peut-être attraper la piqure de la grande ville. C'était mal la connaître. Lisette Morin déclara que Montréal ne l'intéressait pas. Elle revint à Rimouski, à son *Progrès du golfe*, à ses promenades rue Saint-Germain, le long du fleuve, toute active et attentive à son monde, à ses livres.

Qui connaît Lisette Morin sait quel le liseuse elle fut. Je n'en connais pas de plus fidèle et de plus organisée. Ayant eu le bonheur de la connaître, ayant débuté dans le métier de journaliste à ses côtés, l'ayant eu sous les yeux comme modèle, et camarade, je lui demandai un jour si elle songeait écrire elle-même un roman. J'avais alors eu droit à une réponse «à la Lisette», précise, ferme, où elle m'apprit une fois pour toutes qu'il y a ceux qui écrivent et ceux qui lisent, aussi professionnels les uns que les autres et qu'elle faisait partie des liseuses. C'était précis comme lorsqu'à mon premier matin dans la salle de rédaction du *Progrès* elle m'avait lancé, sans plus s'occuper de moi, que le journalisme ce n'était pas de la littérature...

Reporter à la radio, chroniqueur dans les gazettes locales, éditorialiste à la pige, correspondante pour des émissions d'affaires publiques à Radio-Canada, Lisette Morin, une fois terminée son aventure de 16 ans au *Progrès du golfe*, avait toujours continué d'exercer le métier d'Hubert Beuve-Méry, qu'elle admirait, et Rimouski résonne encore de ses «papiers» qui faisaient du bruit et bousculaient «le ministre», ou de ses «topos» qui secouaient la torpeur des ondes régionales à l'époque idéaliste et ingénue (années soixante) des «plans de développement de l'Est du Québec». Couvrant tous les congrès, tous les colloques, «Lisette» avait des «vues» sur tout, elle cherchait inlassablement de l'intelligence aux politiques et n'en trouvait pas souvent, et puis sortant de ces forums civiques elle allait chez elle sous sa lampe et près de sa ménagerie de petits chats en verre finir la lecture du dernier Henri Troyat, du nouveau Modiano, d'un vieux Giono, très éclectique, liseuse de fond, très professionnelle.

Fondatrice du Club de presse, présidente de l'Alliance française, buveuse de whisky, toujours bien mise dans des tailleurs sobres et des carres de soie achetés dans toutes les capitales, voyageuse, parleuse, enquiquinante pour les assis, copine avec les collègues, Lisette Morin avait l'envergure des plus grandes personnalités de l'univers de la presse, mais un jour, très lointain, où selon certains elle avait connu un amour déçu, elle avait choisi pour toujours de faire de Rimouski sa marge du monde. Et son centre du monde. Elle y fut une grande commentatrice, une choryphée solitaire, et quelque chose de Lisette est pour toujours inscrit dans l'air et dans la baie frisque de cette ville battue par les vents violents du Saint-Laurent.

## Qui est celui qui ne sait pas qui sait?

D'habiles comédiens dans une obscure comédie burlesque

LA CHANCE AUX COUREURS  
Comédie de Derek Benfield, adaptée par Michel Forget. Mise en scène: Monique Duceppe. Scénographie: Marcel Dauphin. Avec Michel Forget (Jos), Luc Guérin (Roger), Guy Jodoin (René), Danielle Lépine (Sylvie) et Adèle Reinhardt (Hélène). Spectacle des Productions 117 inc., présenté au Patriote de Sainte-Agathe du 18 juin au 5 septembre.

MICHEL VAÏS

Depuis douze ans, Michel Forget produit chaque été à Sainte-Agathe une comédie dans laquelle il se donne un rôle. Chaque fois, je me dis : heureusement qu'il est là, sur la scène, avec sa bouille d'enfant de cœur, ses poses de vieil adolescent pubère et sa joie de faire le fou avec son public! Heureusement aussi qu'il est bien soutenu par des comédiens qui sont autant de champions de la repartie. Mais Dieu, que le texte est bête. Et cette année, comment ne pas souffrir à cette obscure comédie en repensant au spirituel *Dindon* de Feydeau, qui est à l'affiche à Terrebonne cet été? Ce serait une banalité que de dire qu'un océan sépare les deux textes, mais qu'on ne me dise pas qu'il s'agit simplement de l'Atlantique. Il existe des comédies bêtes et intelligentes sur les deux rives; pourquoi choisir les premières?

Je ne connais rien de cet obscur tâcheron de la plume nommé Derek Benfield. Mes livres de référence sont muets à son sujet, le programme de la pièce aussi. Impossible de deviner s'il est américain ou néo-zélandais, mais l'adaptation de Michel Forget situe la pièce dans un modeste hôtel, perdu dans un coin reculé du Québec. Le téléphone du service aux chambres étant en panne, c'est Jos Ticoune, l'unique responsable de la maison (il remplace la véritable propriétaire, inexplicablement absente), qui doit se dépenser pour répondre aux exigences de ses quatre clients. Il y a là deux hommes, René et Roger, qui se font tous deux appeler Tremblay de peur d'être reconnus, et leurs maîtresses Hélène et Sylvie, l'une ayant choisi — dans le bulletin paroissial — cet hôtel perdu, l'autre y ayant suivi son amant à reculons.

Or, voilà que dans la chambre verte, on demande du champagne et dans la bleue, du savon. Jos Ticoune, qui carbure aux billets de vingt dollars, essaiera jusqu'au bout de préserver l'intimité des deux couples, même quand la blonde de l'un reconnaîtra avec effroi le cavalier de l'autre, et que... Mais je ne vous dirai pas tout. Sachez seulement que chacun finit par apprendre que quelqu'un sait qu'il sait, mais pas que quelqu'un d'autre qui ne devrait pas le savoir le sait itou. Or, bien sûr, nous savons tout le temps qui c'est qui sait même quand personne ne sait au juste qui sait, qui c'est et qui c'est qui sait qui c'est qui est là. En soi, une telle intrigue, qui pourrait



Adèle Reinhardt et Guy Jodoin jouent avec une remarquable précision des sentiments dans une pièce de Derek Benfield, qui ressemble à s'y méprendre à du sous-Feydeau, au Patriote de Sainte-Agathe jusqu'au 5 septembre.

aussi résumer très exactement plusieurs comédies de Feydeau, aurait tout pour divertir, si le dialogue s'avérait à la hauteur des situations au lieu de maintenir les personnages dans le marécage des bons sentiments, des bonnes intentions, de la banalité, de la mièvrerie.

Laissez-moi tout de même vous dire un mot des comédiens et de ce que leur maître à bouger Monique Duceppe leur fait faire. Luc Guérin personnifie Roger, le matamore prodigue. C'est l'homme de la fuite en avant qui ment effrontément, sort des poignées de dollars pour souder Jos et s'enfuit en caleçon par la fenêtre de la salle de bain. Guérin lui confère un aplomb et des ressources dans la mimique, même si sa palette est assez mince (il est capable de mieux). Guy Jodoin est René, le grippe-sous pusillanime. Timide jusqu'à la maladie, il passe de la voix blanche à la vé-

hémente ridicule et se voit obligé de s'enfuir en caleçon par la fenêtre de la salle de bain. (Vous saisissez la nuance? Cette postmoderne asymétrie de la praxis constitue la poutre maîtresse de l'édifice esthétique benfieldien.) Le visage lunaire de Jodoin, sa fébrilité, sa voix d'enfant pris en défaut, font souvent mouche.

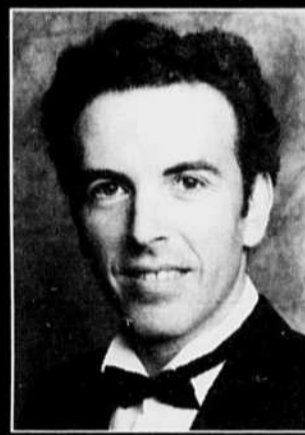
Du côté des dames, Danielle Lépine est malheureusement chargée de défendre une Sylvie poseuse, capricieuse et alcoolique. Personnage ingrat, ni attachant ni très amusant, plutôt là pour faire briller les autres. N'aurait-il pas été possible de lui inventer un côté touchant, soit par l'adaptation soit par la mise en scène? Par contraste, Adèle Reinhardt

propose une Hélène hypertendue ou, pour mieux dire, complètement capotée. C'est une boule de nerfs sur deux pattes, qui carbure au chocolat. Reinhardt lui donne un air survolté très amusant, en évitant de la faire paraître agaçante.

Enfin, Michel Forget est le «monsieur bons offices» de la maison, aussi fiable qu'indiscret, à l'air au gain mais le cœur sur la main. Jos Ticoune séduit par sa démarche dégingandée — qu'amplifie son invraisemblable tenue rayée —, son regard innocent, son sens du rythme, même s'il caboti-

ne plus que tous les autres réunis.

La mise en scène de Monique Duceppe contient des gags amusants, comme le corps à corps saugrenu entre Roger et René; émouvants, comme la scène au cours de laquelle Jos console René de la perte de sa maîtresse; ou carrément acrobatiques et surréalistes, comme lorsque Jos envoie Hélène littéralement voler au-dessus des escaliers qui mènent aux chambres. Bref, devant ce sous-produit du boulevard, j'ai souffert, soupigné, souhaité rire, mais seulement souri. Un peu.



CE SOIR

### PREMIÈRE CANADIENNE

Baryton d'origine française, François Le Roux est acclamé dans la plupart des grandes maisons d'opéra telles La Scala, Paris, Hambourg, Francfort, Zurich, ainsi qu'à Covent Garden et la Staatsoper de Vienne. Son vaste répertoire comporte une vingtaine de rôle d'opéra, dont Figaro, Don Giovanni et Papageno.

François Le Roux se produira au Centre d'Arts Orford le vendredi 13 août à 20h à la Salle Gilles Lefebvre.

Au Programme:  
Schubert Lieder  
Schumann Melodies  
Duparc Dichterliebe, op. 48

Réservez dès maintenant au  
(819) 843-3981  
1-800-567-6155

**FAMOUS PLAYERS**

Maintenant à l'affiche!

aussi en version française: **L'ÉTRANGE LIEUTENANT**

PARISIEN 480 Ste-Catherine O. 855-3554

VERSION FRANÇAISE 1:00-3-05-510-7-20-9-35

CENTRE EATON 955-5780 705 Ste-Catherine O. 855-5780

VERSION O. ANGLAISE 12-35-2-40-4-50-7-00-9-05 COUCHE-TARD sam 11:10

**LA CRISE, C'EST À SE TORDRE!**

PLUS DE 100,000 QUÉBÉCOIS EN RIEN ENCORE!

"À VOIR ABSOLUMENT!"

-FRANCINE GRIMALDI, CBF BONJOUR

VINCENT LINDON PATRICK TIMSIT

**LA CRISE**

DESJARDINS 849-FILM BASILAIRE I

LE DAUPHIN 849-FILM 2396 Beaubien est

COMMODORE 334-8560 5780 boul. Gouin O.

GRAND FILM D'OUVREURE ET SÉLECTION OFFICIELLE — CANNES 1993

"Un véritable régal! Quel plaisir de voir jouer la "crème" des acteurs français dans le même film... Un duo splendide!"

— Denise Martel, JOURNAL DE QUÉBEC

"Un film tout en frémissements, à la fois fort et fragile! Superbe! A voir et à revoir!"

— Marc-André Lussier, CIBL-FM

**MA SAISON PRÉFÉRÉE**

CATHERINE DENEUVE DANIEL AUTEUIL

UN FILM DE ANDRÉ TÉCHINÉ

DESJARDINS 849-FILM BASILAIRE I 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:35

**RÉOUVERTURE**

**Le Caf'Conc'**

Château Champlain

"C'est un super show! Très professionnel!"

Muriel Millard

"Une excellente revue dans l'ensemble"

Jean-Paul Sylvaie, Journal de Montréal

"Two thumbs up"

Montreal Gazette

mercredi, jeudi 21 h 00

vendredi et samedi 2 représentations en soirée 21 h 00 et 23 h

**ÉTOILES**

et

**NUITS BLANCHES**

de

**RUSSIE**

de YULI ZOROV

Avec les «Russian Folies» dans une revue éblouissante par ses gymnastiques, ses acrobaties et ses danses dans la plus pure tradition russe.

Interprétées par les jeunes étoiles les plus talentueuses de Russie.

Hôtels et Villégiatures Canadian Pacific

Le Château Champlain

878-9000

Ticketmaster

790-1111

GRIZZLY

Thirti

**Le spectacle le plus coloré en ville**

**JIMMY DEAN**

ou le fils de James Dean est vivant

AU THÉÂTRE DU BOIS DE COULONGE

du 6 août au 4 septembre 1993

En 1955, l'acteur James Dean perd la vie à 200 à l'heure au volant de sa Porsche. Il a 24 ans. Il vient tout juste de compléter le tournage du film GIANT, avec Elizabeth Taylor et Rock Hudson.

La jeune Mona a participé au long métrage à titre de figurante. Complètement bouleversée par la disparition subite de son héros, elle fonde le fan club LES DISCIPLES DE JAMES DEAN.

Nous sommes en 1975. Six anciennes «disciples» se retrouvent dans un magasin «5-10-15» de la petite municipalité de d'Abercorn, dans les Cantons de l'Est. Un retour aux sources qui leur permet de commémorer les vingt ans de leur club.

Ces retrouvailles, qui mettent en scène d'écopines qui ont beaucoup changé, donneront lieu à de cocasses découvertes ainsi qu'à des révélations tragi-comiques sur chacune des membres de la presque secte vouée au culte de la vedette disparue. Et surtout, nous saurons enfin toute la vérité sur la «épouse» Mona et sur «son fils», Jimmy Dean...

Pour information et réservation: (418) 681-0088

(Pièce de ED GRACZYK adaptée par Robert Vézina) Une production du théâtre Blanc.

**CABARET**

EN SPECTACLE:

**Graffiti**

TANGO

DU 16 JUILLET AU 28 AOÛT

TOUS LES VENDREDIS ET SAMEDIS À 22H30

ENTRÉE DÈS 21H : 6\$

4848 ST-LAURENT 2 8 5 - 4 8 4 8

LE DEVOIR

NOS CHOIX

## Bouffe

**Les Fêtes gourmandes.** Vous voulez goûter à des quenelles de brochet, à du saucisson brioché ou de la poularde, ou du gras double? Vous êtes mûrs pour les «Fêtes gourmandes» de Montréal qui débutaient hier pour se tenir jusqu'au 22 août dans l'île Notre-Dame. Des chefs vous y attendent, venus tous de Lyon, la ville la plus gastronomique de France. Sous le titre «Lyon gourmand», l'événement est ouvert à tous, l'entrée est gratuite, les dégustations nombreuses et à des prix modiques, un paradis de gourmets, quoi! On y rencontrera toques, sommeliers et maîtres-queux qui vous tendront, entre deux conseils, qui une grenouille confite qui de la cervelle de canut. Aucune bouchée, dit-on, ne dépasse quatre dollars...

Robert Lévesque

## Chanson

**Linda Lemay.** Entre deux sessions d'enregistrement de son deuxième album (réalisé par l'excellent Marc Pérusse, habituel collaborateur de Luc de Larochellière), qui sera de très loin le meilleur si l'on en juge par la très forte impression laissée par les nouvelles pièces entendues au Festival Acoustique de Magog, Lynda Lemay troque la pause-café pour un récital au théâtre de verdure du Parc Lafontaine, lundi à 20h30.

Sylvain Cormier

## L'été des festivals

**À Orford:** à la salle Gilles Lefebvre ce vendredi soir, récital du baryton François Le Roux accompagné au piano par Warren Jones dans des oeuvres de Schubert, Duparc et Schumann et demain soir, récital du Quatuor Vermeer et du pianiste Menahem Pressler dans Schubert et Schumann.

**Au Domaine Forget:** grande soirée d'hommage au directeur fondateur du domaine François Bernier au cours du week-end: ce soir les violonistes John Gomez et Claude Richard, les altistes Eric Soucy et Douglas McNabney, le violoncelliste Philippe Muller et le pianiste Dale Bartlet jouent des oeuvres de Beethoven, Brahms, Joachim et Schumann; samedi soir à l'église de Pointe-au-Pic l'Orchestre du Domaine Forget et le violoniste Pierre Amoyal interprètent des oeuvres de Brahms et Beethoven et dimanche soir au même endroit, c'est le concert hors-série du festival avec le groupe Les Arts florissants dans un programme d'oeuvres de Purcell et de Marc-Antoine Charpentier. Au brunch du dimanche, musique tzigane avec le violoniste Lajos Molnar.

Marie Laurier

## Design

**Musée des arts décoratifs.** Un point de vue sur le design des années quatre-vingt avec des objets qui retrouvent le plaisir des matériaux naturels, qui évitent le gaspillage des formes et qui, parfois, ne manquent pas d'un certain bagout. Une intéressante exposition qui prouve que le design n'est pas oeuvre frivole accomplie par des têtes brûlées. Musée des arts décoratifs de Montréal, angle Sherbrooke et Pie IX. Jusqu'au 19 septembre 1993.

Marie-Michèle Cron

## Musique

**Félix Leclerc.** Le Quatuor Arthur-LeBlanc interprétera ce soir et demain une chanson inédite du chansonnier-poète Félix Leclerc dont on vient de célébrer le cinquantième anniversaire de la mort. Intitulé *Le Secret des pins*, le manuscrit de cette chanson a été retrouvé par l'épouse de Arthur Leblanc l'an dernier qui l'a confiée aux musiciens du quatuor. À l'église Chalmers Wesley de Québec, 20h.

Marie Laurier

## Cinéma

**Tabarnac!** Le film-culte du groupe Offenbach est présenté jusqu'au 16 août au cinéma de l'ONF. Le réalisateur Claude Faraldo a suivi Offenbach pendant une tournée de 20 semaines en France en 1975. Résultat: un film à voir absolument!

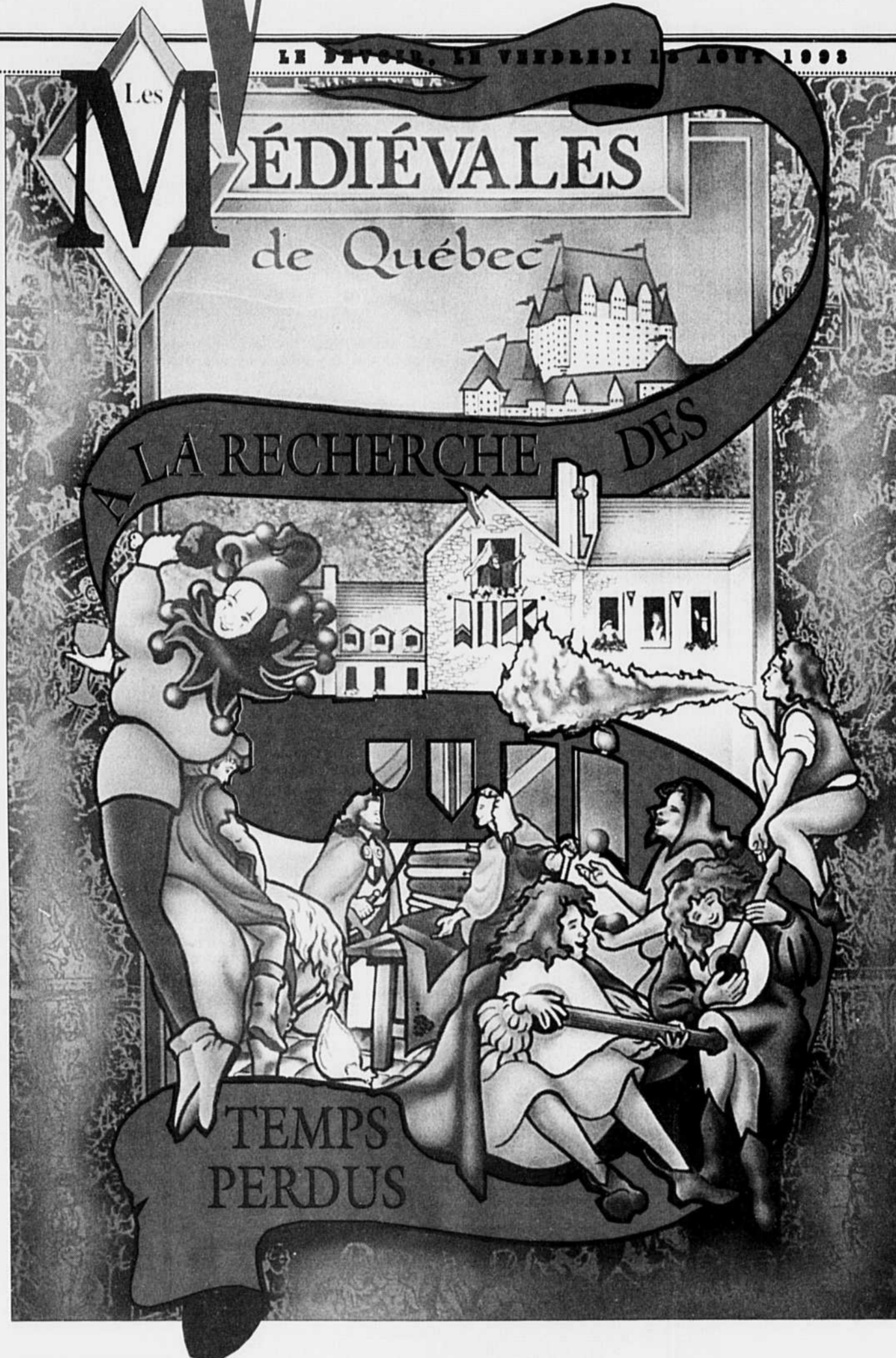
**Le fugitif.** L'histoire est prévisible, le suspense est faible mais Harrison Ford est égal à lui-même, excellent. Il joue le rôle du docteur Richard Kimble, un homme injustement accusé du meurtre de sa femme qui s'évade de prison et fait tout en son pouvoir pour prouver son innocence.

**Festival de Trois.** Quatre films réalisés par des Québécoises, *Entre elle et moi*, de Mireille Dansereau, *Le Visiteur* de Suzanne Guy, *Un amour naissant*, de Dorothy Todd Hénault et *Le Singe bleu* d'Esther Valiquette seront présentés à la Maison des Arts de Laval, angle boulevard de la Concorde et du Souvenir, à 20h.

Rachel Ducloux

## À VOIR

LE DEVOIR, LE VENDREDI 15 AOÛT 1993

RÉMY CHAREST  
CORRESPONDANT À QUÉBEC

Depuis quelques années, le moyen-âge est en vogue. Par l'histoire ou par la légende — et la distinction n'est pas toujours claire entre les deux —, les chevaliers et les princesses font rêver un nombre croissant d'amateurs. À Québec, la vague prend, ce week-end, l'allure d'un raz de marée grâce aux toutes premières Médiévales de Québec.

Depuis les coups de canons de l'ouverture, mercredi, toute la partie basse du Vieux-Québec est envahie par les chevaliers, les pèlerins, les commerçants, les nobles et les mendiants, péle-mêle avec les amateurs de Donjons et Dragons, les touristes et les curieux. Du marché de la Place Royale aux artisans de la côte de la Montagne, en passant par les campements de chevaliers bourguignons et bretons de la place de Paris et la halte des voyageurs du parc Montmorency, on circule dans une étrange mouvance temporelle où deux époques et plusieurs siècles s'entrecroisent de mille façons. On passe sans arrêt du regard critique des plus connaisseurs au regard allumé des curieux sérieux, en passant par les sourires des amateurs costumés et par les regards ahuris de certains, moins au courant, qui voient passer telle princesse ou tel lépreux, tel personnage habillé «en médiéval».

Malgré la pluie, le jour de l'ouverture, une foule abondante remplissait déjà les sites à ras bord et toutes les rues donnant accès au secteur étaient congestionnées par une circulation extrêmement dense. Avec l'extraordinaire attention médiatique qui entoure depuis des semaines cette fête foraine anachronique, le résultat est heureux, mais pas tellement surprenant. L'engouement prend ses sources dans la curiosité fort compréhensible des gens, combinée au fait que les Médiévales animent la Vieille Capitale pendant une période habituellement

creuse dans les agendas culturels locaux. Le budget de l'événement pourrait à lui seul suffire à démontrer l'engouement populaire (et corporatif) pour le moyen-âge: 1,3 million \$, dont 300 000 \$ des gouvernements fédéral et provincial et 600 000 \$ en services de commanditaires aussi divers que la Société Radio-Canada, Air Transat et l'Université Laval. Cette dernière institution a d'ailleurs organisé une série de conférences au Musée de la Civilisation et fourni une dizaine de guides recrutés chez ses étudiants en histoire, pour donner à l'événement un volet d'information plus sérieux sur cette période historique mal connue mais que l'imaginaire collectif s'est attribuée de toutes sortes de fictions.

Ainsi, les distinctions entre l'imaginaire et l'histoire sont parfois très floues dans le cadre des Médiévales. Juste au pied d'un des sites les plus cohérents et les plus intéressants de l'événement, la halte des voyageurs, au parc Montmorency, un Stonehenge de carton pâte sert de cadre aux fantaisies théâtrales d'Animation Tricorne, groupe dont le travail fort bien fait est tout de même nettement plus inspiré de l'imaginaire Donjons et Dragons que du Moyen-âge proprement dit. Pas que cela soit mal en soit, mais la présence sans distinction de tous ces événements contribue à renforcer certains clichés et conceptions éronnées entourant l'époque médiévale.

De plus, les organisateurs, dans leur enthousiasme souvent néophyte, ont commis leur part d'erreurs historiques. La plus grossière d'entre elles réside dans leur compréhension de l'idée de «cour des miracles». Alors que cette appellation désigne le monde parallèle des guildes d'assassins, de mendiants et de voleurs, on a ici utilisé le terme, dieu sait pourquoi, pour désigner un endroit où l'on parque lépreux et pestiférés. Il s'agit certes d'une première édition des Médiévales, et on

peut raisonnablement espérer que le tout s'ajustera au cours des prochaines années. Après tout, le moyen-âge, quoi qu'en disent les organisateurs en faisant leur promotion, n'est pas ancré très profondément dans la culture québécoise.

## Bienvenue à la fête

Ceci dit, en appliquant le principe du *cavea temptor* et en ne prenant pas tout ce qu'on dit sur place au sérieux, les visiteurs ont tout ce qu'il faut pour bien s'amuser au cours de la fin de semaine. Les attaques quotidiennes des chevaliers français sur la Batterie Royale attireront certainement une grande part de curieux, mais on devrait aussi surveiller les artisans vitriers et tailleurs de pierres affairés à la construction d'une fenêtre de cathédrale, juste au haut de l'escalier Casse-Cou, ainsi qu'à l'agréable simulation d'un camp de voyageurs situés au parc Montmorency. Dans ces divers sites, on retrouve nombre de participants venus de Dinan, du Puy-en-Velay ou de Beauvais, villes françaises déjà aguerries à l'art de la fête médiévale.

Le grand clou de l'événement sera bien sûr le défilé de clôture, qui devrait rassembler près de 1500 figurants, sous la direction artistique et la coordination de Victor Pilon et Michel Lemieux, qui se sont fait la main sur le défilé de la 350e anniversaire de Montréal, l'été dernier. L'immense cortège partira des Plaines d'Abraham pour se diriger, via la croix du sacrifice, vers l'hôtel de ville, puis vers les rues Saint-Paul, Saint-Pierre, pour ensuite traverser les divers sites des Médiévales et venir se disperser dans le Vieux-Port. C'est là que se dissolvent cette première fête médiévale de Nouvelle-France. Peu après, les nombreux participants venus de France feront leurs valises et prendront l'avion pour retourner au XXIe siècle et à l'un confort de vie moderne, jusqu'au prochain soubresaut spatio-temporel.

## LA TÉLÉ

## CE SOIR

## LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN

Y-a-t-il encore besoin de résumer les méandres amoureux de ces trois couples qui partent s'ébattre et débattent une fin de semaine à la campagne.

Radio-Canada, 20h

## SINATRA, MINELLI &amp; DAVIS Jr: THE ULTIMATE EVENT

Concert enregistré en 1988 à Détroit avec les trois rigolos sus-nommés!

PBS, 21h

## EURO 3

Étude de la pauvreté en France, en Grande-Bretagne et en Belgique. Le jardin de voisin est-il vraiment plus vert que le nôtre?

TV5, 22h35

## IN THE GOOD OLD SUMMERTIME

Reprise sous forme musicale d'un drame de Lubitsch dans lequel, au tournant du siècle, un magasin de musique sert de décor à des rebondissement sentimentaux. Judy Garland aux «stepettes».

PBS, 23h

**LA FEMME DE LA NUIT**  
Quelques années avant *Les visiteurs*, drame fantastique campé au moyen-âge où un jeune homme fait quelques entourloupettes à un cruel évêque pour réunir des amoureux.

TQS, minuit

## SAMEDI

## FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREAL

Extrait du spectacle de clôture de l'édition 1992 avec Vic Vogel, Oliver Jones et le Montréal Jubilation Gospel Choir.

TV5, 18h

## NATIONAL GEOGRAPHIC

Le cosmopolitisme religieux de Jérusalem où Juifs, Chrétiens et Musulmans se côtoient quotidiennement.

Radio-Québec, 19h

**THE ADVENTURE OF THE MAGNIFICENT SIX AND 1/2**  
Film d'aventure anglais de 1967 qui retrace les péripéties d'une bande d'enfants.

YTV, 20h

## LES FRÈRES MOZART

Comédie satirique suédoise dans laquelle un metteur en scène qui a une conception bien particulière de son métier déclenche un tollé général en adaptant un opéra de Mozart.

Radio-Québec, 21h

## À BOUT DE SOUFFLE

Le drame de Godard de 1959 dans lequel le jeune Jean-Paul Belmondo en déserteur poursuivi par la police est dénoncé par sa maîtresse Jean Seberg. Ouf que c'est bon!

Radio-Québec, 22h55

**THE TRIP TO BOUNTIFUL**  
Magnifique Geraldine Page, vieille dame indigne qui, refusant sa vie médiocre, s'échappe pour retourner sur les lieux de son enfance.

CTV, minuit

## LES MYSTÈRES DE SHERLOCK HOLMES

Comédie qui réunit Freud et Sherlock sur les traces d'un kidnapper.

TVA, 0h12

## LA LECTRICE

Comédie de Michel Deville qui filme le parcours de Miou Miou en «liseuse» de bonnes aventures auprès de clients des plus étonnants.

CBC, 0h40

## BREAKIN' AND ENTERIN'

Documentaire retraçant les origines du mouvement hip hop en Californie

CFCE, 3h40

## DIMANCHE

## UNE SYMPHONIE AU COEUR DE L'ACADIE

Concert soulignant la fête nationale acadienne avec l'Orchestre symphonique de la Nouvelle-Écosse.

Radio-Canada, 20h

## BONJOUR VIETNAM

Robin William en animateur radio qui s'encombre peu du protocole en vigueur dans le Vietnam en guerre.

TQS, 20h

**VOL DU CONDOR AU-DESSUS DES ANDES SAUVAGES**

Première d'une série de trois qui traite des oiseaux de proie.

Radio-Québec, 20h

## WHERE THE SPIRIT LIVES

Draine canadien de 1989 qui relate l'histoire d'une jeune indienne mise de force dans une institution religieuse dans les années trente.

CBC, 20h

## THE KING AND I

Comédie musicale qui explique comment avec quelques notes de musique et beaucoup d'humour une veuve anglaise se charge de l'éducation des enfants du Roi de Siam.

PBS, 20h

## DE FEU ET DE SANG

L'Espagne depuis la mort de Franco, cette fois, la question Basque.

Radio-Québec, 22h55

Pascale Pontreault